

## La Réunion connaît la hausse la plus marquée de ses effectifs salariés en France au troisième trimestre 2023

Au troisième trimestre 2023, les effectifs salariés de La Réunion progressent de 0,5 % sur le trimestre et de 2,4 % sur un an. La hausse trimestrielle reste supérieure à la moyenne nationale et à la moyenne outre-mer. Les effectifs des trois autres Drom (Guadeloupe, Martinique et Guyane) sont également en hausse sur le trimestre.

L'hébergement-restauration, les services non marchands et le commerce constituent les secteurs les plus contributeurs dans la création de postes durant ce trimestre. A l'inverse, les effectifs de la construction repartent à la baisse après la légère stabilité du trimestre précédent.

La hausse trimestrielle se retrouve essentiellement dans l'ouest et le nord de La Réunion. La zone Est est la seule à afficher une baisse ce trimestre, essentiellement dans les autres services (hors intérim), l'agriculture et la construction.

Le salaire moyen par tête (SMPT) progresse de 0,4 % au troisième trimestre. La hausse se retrouve essentiellement dans l'est et le sud de La Réunion. Le Nord affiche par ailleurs une baisse de son SMPT sur le trimestre.

Le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors-intérim continue de progresser au troisième trimestre. Les services aux entreprises continuent de porter principalement cette hausse trimestrielle. A l'inverse des CDD de moins d'un mois, le nombre de contrats plus longs se contracte sur le trimestre.

### **TABLEAU 1**

**effectifs salariés, masse salariale et salaire moyen par tête au troisième trimestre 2023**

		Niveau	Glissement trimestriel (en %)	Glissement annuel (en %)
<b>La Réunion</b>	Effectifs salariés	197 669	+ 0,5	+ 2,4
	Masse salariale (en Md€)	1,4	+ 0,9	+ 6,0
	Salaire moyen par tête (en € par mois)	2 368	+ 0,4	+ 3,5
<b>France entière hors Mayotte (hors agriculture)</b>	Effectifs salariés (en millions)	20,2	+ 0,2	+ 0,9
	Masse salariale (en Md€)	176,6	+ 0,6	+ 5,2
	Salaire moyen par tête (en € par mois)	2 921	+ 0,5	+ 3,9

*Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)*

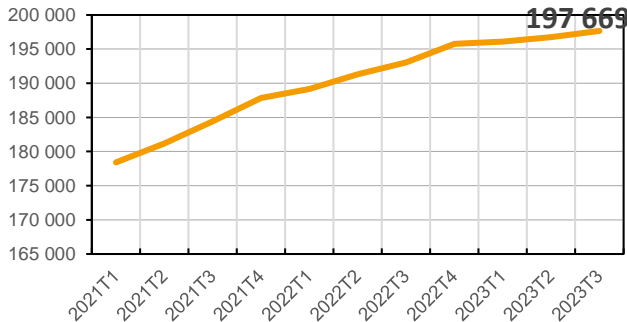


## Les effectifs salariés s'accroissent au troisième trimestre

Les effectifs salariés progressent de 0,5 % sur le trimestre pour atteindre 197 669 postes au troisième trimestre 2023 (soit près de 940 postes en plus). Ils poursuivent leur hausse des deux premiers trimestres : + 0,2 % au premier trimestre suivi de + 0,3 % au deuxième trimestre.

### GRAPHIQUE 1

#### évolution des effectifs salariés depuis 2021



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Les effectifs continuent d'être supérieurs à leur niveau de 2022, mais à un rythme moins soutenu. En effet, ils sont désormais 2,4 % supérieurs aux effectifs du troisième trimestre 2022 (contre + 2,8 % au deuxième trimestre), soit près de 4 620 postes supplémentaires.

Au national, les effectifs salariés progressent de 0,2 % après + 0,1 % au deuxième trimestre. Seules la Corse (+ 0,4 %) et La Réunion (+ 0,5 %) connaissent des progressions supérieures à la moyenne nationale ce trimestre.

### En outre-mer, portés par La Réunion, les effectifs salariés sont également plus dynamiques qu'au national (+ 0,3 % sur le trimestre)

Les effectifs salariés de la Guadeloupe repartent à la hausse après la baisse du trimestre précédent : + 0,1 % après - 0,2 %. La hausse trimestrielle est principalement portée par les services non marchands dont les effectifs augmentent de 0,8 % après la baisse de 0,5 % au trimestre précédent.

La Martinique connaît un ralentissement de ses effectifs au troisième trimestre, après l'accélération au trimestre précédent. Ils progressent de 0,2 % après + 0,6 % au deuxième trimestre. Le ralentissement est essentiellement lié aux baisses d'effectifs dans la construction et les services aux ménages.

La Guyane connaît également un léger ralentissement de ses effectifs : + 0,2 % après + 0,3 % au deuxième trimestre. Le ralentissement est essentiellement lié à la baisse d'effectifs dans les services aux ménages.

### La hausse trimestrielle des effectifs se retrouve essentiellement dans l'ouest et le nord de La Réunion

L'Ouest connaît la hausse la plus marquée de ses effectifs ce trimestre : + 1,1 %. La hausse se retrouve essentiellement dans les autres services (hors intérim), l'Hôtel-Café-Restaurant et le commerce.

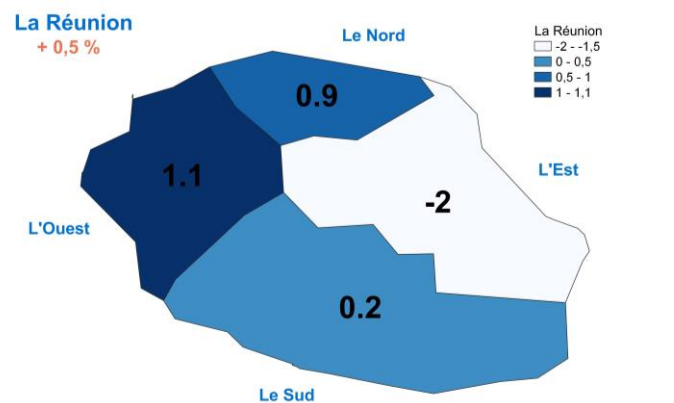
Également porté par les autres services (hors intérim), le nord de La Réunion est également dynamique ce trimestre. Les effectifs y progressent de 0,9 %.

En dépit des baisses dans la construction et l'intérim, les effectifs salariés du Sud connaissent une hausse de 0,2 % au troisième trimestre. La hausse est portée principalement par le commerce.

Seule la zone est de La Réunion connaît une baisse de ses effectifs au troisième trimestre (- 2,0 %). Elle se retrouve essentiellement dans les autres services (hors intérim). L'agriculture et la construction y connaissent également des baisses.

### CARTE 1

#### glissement trimestriel (GT) des effectifs salariés par zone d'emploi



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

### Le salaire moyen par tête (SMPT) progresse de 1,0 % au troisième trimestre

La masse salariale (1,4 milliard d'euros), soumise à cotisations sociales, continue de ralentir depuis le premier trimestre 2023. Elle progresse de 0,9 % après + 1,5 % et après + 3,0 % au premier trimestre. La hausse trimestrielle reste par ailleurs supérieure à la moyenne nationale (+ 0,6 %). Les baisses trimestrielles de masse salariale dans la construction, le transport et l'intérim expliquent en partie le ralentissement du trimestre.

Le SMPT progresse de 0,4 % sur le trimestre, contre + 0,5 % au niveau national. Il s'établit désormais à 2 368 euros au troisième trimestre 2023, contre 2 921 euros au niveau national.

Cette hausse du SMPT se retrouve essentiellement dans l'est et le sud de La Réunion. La zone Est connaît une hausse de 2,3 % de son SMPT sur le trimestre (passant de 1 961 euros à 2 007 euros). L'agriculture y connaît la plus forte hausse. Le Sud affiche une hausse de 0,8 % de son SMPT (2 181 euros). L'agriculture y est également la plus dynamique sur le trimestre.

Le SMPT de l'Ouest se stabilise (2 502 euros). L'intérim y connaît notamment une forte baisse sur le trimestre (- 4,4 %). La zone Nord affiche une baisse de 0,1 % de son SMPT (2 512 euros). L'agriculture y connaît la baisse la plus marquée (- 3,3 %).



## L'hébergement-restauration, les services non marchands et le commerce créent le plus de postes ce trimestre

Les effectifs salariés de l'hébergement-restauration repartent à la hausse ce trimestre, après la baisse de 0,8 % du trimestre précédent. Ils sont désormais 2,6 % supérieurs à leur niveau du dernier trimestre, correspondant à 340 postes supplémentaires. La hausse est d'ailleurs supérieure à la moyenne nationale (+ 1,1 % après un deuxième trimestre à + 0,6 %). La masse salariale du secteur suit la même tendance de reprise à la hausse : + 2,2 % après - 1,2 % au deuxième trimestre.

À l'image du trimestre précédent, les services non marchands continuent de porter également la hausse trimestrielle des effectifs. Ils progressent de 1,0 % après + 0,9 % au trimestre précédent, créant ainsi près de 325 postes. Cette hausse se retrouve essentiellement dans l'hébergement médico-social et action sociale qui progresse de 1,8 % sur le trimestre contre 0,6 % au national. La masse salariale de l'ensemble du secteur croît également ce trimestre (+ 1,8 % après + 1,0 %).

Les effectifs salariés du commerce progressent au même rythme que le trimestre précédent : + 0,9 %. Le secteur crée ainsi près de 320 postes supplémentaires. La hausse trimestrielle est supérieure à la moyenne nationale (+ 0,4 % après + 0,1 %). La masse salariale du secteur continue de progresser : + 1,9 % après + 1,7 % au deuxième trimestre.

Les services aux entreprises contribuent également à la hausse trimestrielle régionale des effectifs salariés, malgré le ralentissement des deux derniers trimestres. Les effectifs du secteur connaissent une hausse de 0,7 % (soit 180 postes supplémentaires) après + 1,0 % au deuxième trimestre et + 1,4 % au premier trimestre. La masse salariale du secteur suit la même tendance de ralentissement depuis le premier trimestre 2023.

### TABLEAU 2

#### niveau et évolution des effectifs salariés par secteur d'activité (NACE 17)

Secteurs (NACE 17)		Niveau	Structure (en %)	GT (en %)	GA (en %)
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche	3 647	1,8	- 1,6	+ 4,9
C1-DE	Industrie	21 026	10,6	+ 0,4	+ 1,2
C1	Fabrication denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	8 369	4,2	+ 0,2	+ 1,5
C2	Cokéfaction et raffinage	0	0,0	+ 0,0	+ 0,0
C3	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	727	0,4	- 1,4	- 4,2
C4	Fabrication de matériels de transport	115	0,1	+ 1,8	+ 10,6
C5	Fabrication d'autres produits industriels	7 401	3,7	+ 1,0	+ 1,8
DE	Industries extractives, énergie, eau, gestion déchets et dépollution	4 415	2,2	+ 0,3	+ 0,1
FZ	Construction	18 921	9,6	- 1,1	- 0,1
GZ-RU	Tertiaire hors-intérim	149 033	75,4	+ 0,8	+ 3,1
GZ	Commerce	36 754	18,6	+ 0,9	+ 2,9
HZ	Transports et entreposage	13 707	6,9	- 0,1	+ 1,9
IZ	Hébergement et restauration	13 494	6,8	+ 2,6	+ 4,4
JZ	Information et communication	4 088	2,1	- 1,1	+ 0,0
KZ	Activités financières et d'assurance	6 818	3,4	+ 0,7	+ 1,1
LZ	Activités immobilières	2 549	1,3	- 0,3	- 1,1
MN_HI	Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien (services aux entreprises)	27 059	13,7	+ 0,7	+ 4,4
OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (services non marchands)	33 409	16,9	+ 1,0	+ 3,3
RU	Autres activités de services (services aux ménages)	11 154	5,6	+ 0,0	+ 3,0
Intérim	Intérim	5 043	2,6	- 0,7	- 4,1
<b>TOTAL</b>		<b>197 669</b>	<b>100</b>	<b>+ 0,5</b>	<b>+ 2,4</b>

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)



### La construction connaît la baisse la plus marquée du trimestre

Les effectifs salariés de la construction repartent à la baisse après la légère stabilité du deuxième trimestre. En effet, ils reculent de 1,1 % sur le trimestre, soit près de 215 postes en moins. Cette tendance à la baisse est également observée au national où les effectifs se contractent de 0,3 % au troisième trimestre, comme au trimestre précédent. Sur un an, les effectifs du secteur à La Réunion baissent de 0,1 % contre 0,5 % au national. La masse salariale du secteur baisse de 0,9 % sur le trimestre, après les hausses des deux trimestres précédents.

Les effectifs intérimaires continuent de reculer ce trimestre. Ils baissent de 0,7 % après - 0,5 % au deuxième trimestre et - 6,3 % au premier trimestre. Au national, la contraction des effectifs intérimaires s'amplifie ce trimestre : - 2,1 % après - 0,9 %. Sur un an, le recul régional est de l'ordre de 4,1 % contre 5,0 % au national. La masse salariale du secteur baisse également sur le trimestre : - 2,1 % après + 1,8 %.

### **TABLEAU 3**

#### niveau et évolution de la masse salariale par secteur d'activité (NACE 17)

Secteurs (NACE 17)		Niveau (en millions d'euros)	Structure (en %)	GT (en %)	GA (en %)
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche	21,5	1,5	+ 0,7	+ 9,5
C1-DE	Industrie	167,3	11,9	+ 0,3	+ 5,0
C1	Fabrication denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	58,0	4,1	- 0,2	+ 5,0
C2	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	+ 0,0	+ 0,0
C3	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	5,5	0,4	- 1,8	- 0,8
C4	Fabrication de matériels de transport	0,8	0,1	- 0,3	+ 11,6
C5	Fabrication d'autres produits industriels	57,1	4,1	- 0,2	+ 4,7
DE	Industries extractives, énergie, eau, gestion déchets et dépollution	46,0	3,3	+ 1,9	+ 6,0
FZ	Construction	127,7	9,1	- 0,9	+ 5,0
GZ-RU	Tertiaire hors-intérim	1 051,6	74,9	+ 1,3	+ 6,4
GZ	Commerce	251,4	17,9	+ 1,9	+ 5,7
HZ	Transports et entreposage	111,2	7,9	- 1,1	+ 4,7
IZ	Hébergement et restauration	72,9	5,2	+ 2,2	+ 7,5
JZ	Information et communication	42,8	3,1	- 0,8	+ 5,1
KZ	Activités financières et d'assurance	69,7	5,0	+ 1,7	+ 3,7
LZ	Activités immobilières	22,4	1,6	+ 1,1	+ 3,1
MN_HI	Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien (services aux entreprises)	189,6	13,5	+ 1,2	+ 8,2
OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (services non marchands)	230,8	16,4	+ 1,8	+ 7,4
RU	Autres activités de services (services aux ménages)	60,7	4,3	+ 1,8	+ 7,7
Intérim	Intérim	36,0	2,6	- 2,1	+ 0,9
<b>TOTAL</b>		<b>1 404,1</b>	<b>100</b>	<b>+ 0,9</b>	<b>+ 6,0</b>

Source : Urssaf



## Le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) continue de progresser au troisième trimestre

59 206 embauches sont déclarées au troisième trimestre 2023. Ce nombre progresse de 2,2 % sur le trimestre (près de 1 300 DPAE supplémentaires), après + 3,4 % observé au deuxième trimestre.

La hausse trimestrielle continue d'être portée par les services aux entreprises (+ 7,6 % soit près de 1 240 DPAE supplémentaires). Après la baisse du deuxième trimestre, le nombre de DPAE de l'hébergement-restauration repart à la hausse (+ 10,5 %). L'information et communication connaît la baisse la plus marquée de ses DPAE au troisième trimestre (- 32,3 %).

Désormais, 57,7 % des DPAE sont constituées de CDD de moins d'un mois (contre 56,5 % au deuxième trimestre). Le reste est composé à 24,4 % de CDD de plus d'un mois, et à 17,9 % de CDI.

Si la hausse trimestrielle des DPAE se retrouve dans les CDD de moins d'un mois, les autres types de contrats affichent des baisses sur le trimestre.

Les CDD de moins d'un mois progressent de 4,2 % sur le trimestre, après + 2,9 % observé au trimestre précédent. La hausse continue de se retrouver dans les services aux entreprises dont les DPAE augmentent de 7,5 %. L'information et communication y connaît cependant une baisse de 35,2 %.

Le nombre de CDD de plus d'un mois recule de 0,4 % après la hausse de 3,3 % au dernier trimestre. Le recul est porté principalement par le transport et les services non marchands.

Le nombre de DPAE en CDI baisse également sur le trimestre, après la forte hausse observée au trimestre précédent : - 0,3 % après + 5,2 % au deuxième trimestre. La baisse se retrouve essentiellement dans la construction.

### TABLEAU 4

#### niveau et évolution des déclarations préalables à l'embauche (hors-intérim) par secteur d'activité (NACE 17)

Secteurs (NACE 17)		Niveau	Structure (en %)	GT (en %)	GT CDD de moins d'un mois (en %)	GT CDD de plus d'un mois (en %)	GT CDI (en %)	GA (en %)
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche	957	1,6	+ 1,0	+ 26,5	- 12,6	- 5,1	+ 19,8
C1-DE	Industrie	3 005	5,1	+ 1,8	+ 19,8	+ 2,7	- 11,8	+ 3,9
C1	Fabrication denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	1 682	2,8	+ 8,4	+ 33,8	+ 1,2	- 4,8	+ 2,6
C2	Cokéfaction et raffinage	0	0,0	+ 0,0	+ 0,0	+ 0,0	+ 0,0	+ 0,0
C3	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	72	0,1	+ 6,5	+ 48,1	- 0,2	+ 5,5	- 11,9
C4	Fabrication de matériels de transport	10	0,0	- 42,3	- 29,0	- 69,7	+ 10,4	- 19,6
C5	Fabrication d'autres produits industriels	1 013	1,7	- 0,6	- 2,0	+ 15,6	- 15,5	+ 12,3
DE	Industries extractives, énergie, eau, gestion déchets et dépollution	228	0,4	- 23,0	- 26,0	- 20,4	- 25,0	- 11,4
FZ	Construction	3 316	5,6	- 6,7	- 10,2	- 6,4	- 6,5	- 1,9
GZ-RU	Tertiaire hors-intérim	51 928	87,7	+ 2,9	+ 3,7	+ 0,4	+ 3,2	+ 7,1
GZ	Commerce	6 861	11,6	- 0,2	- 7,3	+ 2,2	+ 5,9	+ 8,4
HZ	Transports et entreposage	2 275	3,8	+ 0,5	+ 10,7	- 17,3	+ 13,4	- 2,9
IZ	Hébergement et restauration	7 783	13,1	+ 10,5	+ 15,3	+ 6,4	+ 2,1	+ 11,3
JZ	Information et communication	1 370	2,3	- 32,3	- 35,2	- 22,9	- 22,7	- 16,9
KZ	Activités financières et d'assurance	522	0,9	+ 9,9	+ 0,5	+ 12,5	+ 13,7	- 1,3
LZ	Activités immobilières	198	0,3	- 19,7	- 34,8	- 5,2	- 27,6	- 16,9
MN_HI	Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien (services aux entreprises)	17 512	29,6	+ 7,6	+ 7,5	+ 12,5	+ 3,0	+ 12,7
OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (services non marchands)	9 103	15,4	+ 1,2	+ 3,6	- 4,5	+ 1,6	+ 8,4
RU	Autres activités de services (services aux ménages)	6 304	10,6	+ 0,5	+ 0,4	- 1,9	+ 9,0	- 2,7
<b>TOTAL</b>		<b>59 206</b>	<b>100</b>	<b>+ 2,2</b>	<b>+ 4,2</b>	<b>- 0,4</b>	<b>- 0,3</b>	<b>+ 6,5</b>

Source : Urssaf



## Sources et méthodologie

### Le champ

La présente publication s'appuie sur les données de la base Séquoia qui centralise depuis janvier 1997 les effectifs et les assiettes salariales issus des obligations déclaratives des employeurs : le bordereau de cotisations (BRC), et la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC.

La base Séquoia est alimentée par des extractions mensuelles. Celle qui a lieu deux mois après la fin d'un trimestre comprend la quasi-totalité des déclarations (99,9 % des effectifs). Les déclarations arrivant postérieurement à ces 2 mois sont estimées dans un premier temps par l'Urssaf à partir des informations des périodes précédentes. Cette estimation est affinée ultérieurement au regard de l'ensemble de la chronique des déclarations. **Les données présentées ici sont donc provisoires pour le dernier trimestre et comprennent de légères révisions sur l'historique, essentiellement sur le trimestre précédent.** En outre, des retraitements sont opérés afin de fiabiliser les données et assurer la cohérence des séries.

Cette publication porte sur l'ensemble des activités concurrentielles (y compris les entreprises qui relèvent du secteur agricole dans la mesure où, dans les Drom, les CGSS remplissent les missions de la Mutualité sociale agricole (MSA)).

### Définitions et précisions

Les **effectifs salariés** et la **masse salariale** sont issus, depuis mars 2015, des déclarations sociales nominatives (DSN) qui se substituent progressivement aux bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC). Les effectifs y sont en principe déclarés pour chaque établissement suivant la même définition que dans les BRC. Les DSN sont mensuelles.

La **masse salariale** (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarés au titre de la période d'emploi étudiée.

L'**effectif salarié, hors intérimaires**, est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par le réseau des Urssaf et la Caisse nationale.

L'**effectif des intérimaires**, fourni par la Dares, est calculé à partir de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multi-activité.

Le **salaire moyen par tête (SMPT)** est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Les **déclarations d'embauche de plus d'un mois** comprennent les CDI et les CDD de plus d'un mois. Les CDD de plus d'un mois correspondent aux CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours.

Le **glissement trimestriel (GT)** compare les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

Le **glissement annuel (GA)** compare les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

### Retraitements statistiques

Les **séries trimestrielles sont corrigées des variations saisonnières (CVS)** suivant la méthode de désaisonnalisation commune adoptée pour les estimations trimestrielles d'emploi (ETE). Cette désaisonnalisation, qui ne concerne que les séries considérées comme saisonnières, limite notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières des effectifs salariés. Elle peut conduire à des révisions sur les périodes antérieures. Les modèles retenus pour les séries trimestrielles sont révisés une fois par an après la publication des séries relatives au quatrième trimestre mais les coefficients saisonniers sont réestimés tous les trimestres.

**Les séries trimestrielles d'effectifs salariés et de la masse salariale produites au niveau national par l'Urssaf Caisse nationale sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique. Cette labellisation a été renouvelée pour une durée de cinq ans en avril 2020 (avis du 14/04/2020 - JORF du 18/04/2020).**



Les publications statistiques du réseau des Urssaf sont consultables en ligne sur [www.urssaf.org](http://www.urssaf.org) dans la rubrique « statistiques ». On y trouve aussi des précisions sur les sources et les méthodologies.

Des données, ainsi que des datavisualisations, sont en outre disponibles sur l'espace « open data » du portail [open.urssaf.fr](http://open.urssaf.fr).